

LE SAUVETAGE DE L'ENFANCE CATHOLIQUE AUX ÉTATS-UNIS

Nous avons exposé récemment (*Bulletin*, 1896, p. 743) ce que sont les *Congrès nationaux de Bienfaisance et de Correction aux États-Unis*. Des hommes de bonne volonté, appartenant à tous les partis et à toutes les religions, y étudient les diverses solutions données aux questions d'assistance, sans autre préoccupation que la découverte de la meilleure méthode à appliquer pour chaque espèce.

Les organisateurs du vingt-troisième Congrès, réuni à Grand Rapids (Michigan) en juin 1896, avaient mis à l'ordre du jour de la Section de l'Enfance le fonctionnement des œuvres de protection organisées par les catholiques au point de vue confessionnel; ils avaient en même temps demandé un rapport d'ensemble à M. Thomas F. Ring, de Boston, qui, depuis longtemps, s'occupe avec un grand dévouement d'une importante fondation (1).

On sait que, aux États-Unis, les institutions privées de bienfaisance, pour la plupart confessionnelles, se font les utiles auxiliaires des créations de l'État et que celui-ci n'hésite pas, de son côté, à allouer de larges subsides à ces colloborateurs volontaires. Les œuvres catholiques apprécient d'autant plus ce concours qu'elles ont à surmonter, dans ce pays, des difficultés spéciales. Le grand nombre des immigrants irlandais et italiens leur procure d'abondantes occasions de développer leur action charitable, tandis que la situation relativement modeste de la plupart de leurs coreligionnaires leur rend particulièrement laborieuse la réunion des fonds nécessaires pour fonder et entretenir leurs établissements. Malgré tout, la charité inspire à chacun l'esprit de sacrifice et on est étonné des résultats obtenus par des souscriptions modestes, mais répétées sans défaillance.

(1) *Catholic Child-helping Agencies in the United States; the motive, the methods and the results*, by Thomas F. Ring.

On pourra s'en faire une idée si l'on veut bien suivre, avec nous, M. Ring dans les détails que contient son intéressant rapport.

Il prend l'enfant à sa naissance et nous montre comment ce petit être est assisté jusqu'au moment où il pourra se suffire par lui-même; mais, voulant éviter une énumération fastidieuse d'établissements similaires, il se borne à décrire une ou deux maisons-types pour chaque catégorie.

I. — A peine a-t-il vu le jour, l'enfant est exposé à une première misère : l'abandon. Une sœur de charité fonda à New-York, en 1869, dans la douzième rue ouest, un hôpital destiné à recueillir les enfants trouvés, à donner des soins aux mères et à prévenir ainsi l'infanticide. Dans la première année, 1.399 enfants étaient recueillis, et l'État accordait bientôt une subvention à l'hôpital, qui recevait en même temps la charte d'incorporation, lui conférant la personnalité civile. En 1872, une construction plus importante fut entreprise, Washington Square. C'est aujourd'hui un vaste établissement, rempli de bébés et de jeunes mères.

Comme à Paris, à l'asile Denfert-Rochereau, on a supprimé le tour extérieur et la personne qui apporte l'enfant doit le remettre au bureau. Cela permet de lui poser des questions auxquelles elle est, du reste, libre de ne pas répondre.

Quand la sœur tourrière voit qu'elle a affaire à la mère elle-même, elle l'engage à rester dans l'établissement au moins trois mois, pour nourrir son enfant. Si la mère accepte, elle sera nourrie et habillée; les sœurs s'efforceront de réveiller en elle le sentiment maternel, qui peut être le salut. Elle sera placée à sa sortie, pour peu qu'elle offre des chances de conduite satisfaisante, et elle pourra venir voir son enfant à des jours déterminés.

Si, au contraire, la mère refuse ou si c'est une étrangère qui amène le nouveau-né, celui-ci sera confié, au dehors, à une nourrice choisie après enquête sérieuse, et qui sera toujours une femme mariée, de bonne conduite et de bonne santé. 1.100 enfants sont placés dans ces conditions autour de New-York. Le premier vendredi de chaque mois, la nourrice doit amener l'enfant à l'hôpital, pour le faire examiner par le médecin. Une seconde visite est faite à domicile dans le courant du mois.

Au bout de deux ans et demi, l'enfant rentre à l'hôpital, où il est élevé jusqu'à ce qu'il soit réclamé par ses parents ou placé dans une famille. On inculque à ces petits l'amour de Dieu, on les habitue à l'ordre et à la propreté.

Puis vient le moment du placement. Un agent de l'hôpital parcourt incessamment les États de l'Ouest, en quête de familles disposées à recevoir des enfants, mais auxquelles on n'en accorde qu'après une enquête sérieuse sur leur moralité. Les parents adoptifs doivent donner des nouvelles de leurs pupilles au 1^{er} mai de chaque année; à ce moment, il arrive plus de mille lettres par jour à Washington Square, car depuis vingt-sept ans 24.331 enfants ont été élevés par la maison. La mortalité n'est que de 210/0 parmi les 1.900 nourrissons placés par la direction.

II. — Pour d'autres enfants, nés dans des familles régulières, ou, au moins, conservés par leur mère, l'abandon arrive plus tard, quand ils sont déjà sortis du premier âge. Ils sont alors recueillis dans des *Homes* temporaires. Nous allons en trouver à Boston un excellent modèle, que l'auteur de l'article a toutes sortes de raisons de bien connaître. Depuis trente ans, 12.825 enfants des deux sexes, âgés de trois à quinze ans, ont été recueillis dans cette maison hospitalière; tous étaient abandonnés ou en danger moral. On refuse ceux qui ont un protecteur pouvant payer leur pension, ils occuperaient une place qui appartient à un plus malheureux! La population moyenne est de 195 enfants, surveillés et soignés par les sœurs de charité, sous le contrôle d'une Commission composée de notables habitants de Boston. Près de la moitié des pupilles appartient à des parents poursuivis devant le tribunal pour avoir négligé ou maltraité leurs enfants (1). Autant que possible, on fait signer à ces parents un acte d'abandon, pour le cas où ils ne reprendraient pas leur enfant dans un délai déterminé. A l'expiration de ce délai, le pupille est placé dans une famille à la campagne, à la condition qu'il sera bien traité, qu'il fréquentera l'école et l'église, et sera rendu à première requête. Le curé du lieu est avisé du placement et devient le représentant du *Home* pour contrôler l'exécution du contrat. En cas de mauvais traitement ou danger moral, l'enfant est retiré et placé ailleurs.

Le nombre des entrées annuelles est de 900, environ moitié des pupilles sont rendus à leurs familles et moitié placés au loin. Les

(1) On sait que l'État de Massachusetts a institué en 1869 une Agence officielle ayant mission de suivre toutes les affaires intéressant des mineurs de dix-sept ans. L'agent assiste aux débats et donne un avis motivé, après enquête, et concluant soit à une simple admonestation, soit à une sentence de *probation*, qui met l'enfant sous le contrôle direct de l'agent, tout en le laissant dans sa famille, soit à la remise au Bureau d'assistance, qui placera ultérieurement l'enfant dans une famille, soit enfin au renvoi dans une Ecole de réforme.

frais sont de 25.000 dollars, complètement couverts par des dons volontaires.

A côté de ce système d'asiles temporaires, nous trouvons, pour la même catégorie d'enfants, des asiles permanents comme le couvent de *Notre-Dame de la Miséricorde*, à New-York, tenu par les religieuses dominicaines, et qui recueille 248 jeunes filles de deux à seize ans. La maison a été fondée il y a vingt ans et a déjà élevé 8.000 enfants qui ont appris la couture et les travaux intérieurs, pour être ensuite placées en service comme domestiques. Le même ordre possède une seconde maison à *Sparkhill*, Rockland County, N. Y.; on y reçoit des enfants des deux sexes. On y comptait, au 1^{er} janvier 1896, 320 garçons et 71 filles. Enfin, 200 enfants de couleur sont recueillis à *St. Benedicts Home*, Rye, N. Y.

III. — En avançant dans notre étude, nous rencontrons une nouvelle classe d'établissements destinés à la même catégorie d'enfants, mais qui se proposent pour but spécial l'enseignement d'un métier manuel assurant l'avenir. Ce sont les *Écoles industrielles*, bien connues de nos lecteurs et sur lesquelles il est inutile d'insister, après le rapport classique de M. le pasteur Robin et la discussion qui l'a suivi (1).

Parmi les établissements de ce genre cités par M. Ring, nous relevons cependant certaines différences intéressantes à signaler. Tandis que les uns (*École industrielle de Saint-François*, à Eddington, Pennsylvanie) n'admettent que les enfants présentés par leurs parents ou tuteurs, d'autres, notamment l'*École industrielle Sainte-Marie*, à Baltimore, et le *New-York Catholic Protectory* (2), reçoivent également et même spécialement, en ce qui touche ce dernier établissement, les jeunes gens délaissés qui leur sont confiés par les magistrats compétents. L'âge d'admission varie de six ou huit ans à quatorze ou seize. Ici, on ne veut s'occuper que d'un seul sexe, ailleurs on accueille garçons et filles, — dans des locaux rigoureusement séparés, bien entendu. A Eddington, le système de l'internat est rigoureux, chacun passe dans l'établissement les quatre ans nécessaires pour apprendre à fond le métier choisi et n'est placé qu'après ce noviciat;

(1) *Bulletin*, 1878, p. 6 et 211.

(2) Voir sur cet excellent établissement, créé en 1862 à Westchester, près New-York, les articles de MM. G. Bogelot, Léon Lallemand et E. Passez, *Bulletin*, 1889, p. 538; 1890, p. 943; 1891, p. 287; et 1894, p. 872. — Un rapport très complet sur le *N. Y. C. P.* a été présenté au quinzième Congrès de la *National Conference of Charities and Correction* tenu à Buffalo en 1888; ce travail est dû à M. Henry L. Hogue, de New-York, un des bons ouvriers de l'œuvre.

au *N. Y. C. Protectory*, la Commission administrative s'est réservé le droit de placer ses pupilles dès qu'ils seraient capables de travailler au dehors, même comme apprentis.

L'établissement d'Eddington envoie spécialement ses pensionnaires à Philadelphie. Il a créé, dans cette ville, une succursale ou *Branch Home*, dans la neuvième rue, et l'a confiée aux frères des écoles chrétiennes. Dès que les enfants ont terminé leur apprentissage, ils y sont envoyés pour être placés chez des patrons. Mais ils peuvent continuer à demeurer au *Home* jusqu'à ce que leur salaire soit suffisant pour assurer leur existence et, même alors, ils font partie d'une Société d'anciens élèves qui les réunit fréquemment et permet de les suivre jusqu'à leur établissement définitif. L'école industrielle de Baltimore a créé une annexe analogue, *St. James Home*, où la pension est fixée à 1\$75 pour les jeunes gens gagnant moins de 3\$50 par semaine, et à 2\$50 pour ceux qui gagnent 4\$50 et plus. Le nombre moyen des pensionnaires est de 54, et le déficit annuel du *Home* seul atteint 6.000 dollars, couverts par des souscriptions volontaires.

A West-Seneca, près Buffalo (New-York), on a réuni un *Asile d'orphelins* et un *Protectory* dans le même établissement, mais en deux compartiments distincts. La moyenne des élèves est de 175 à l'orphelinat et 375 au *Protectory*.

Dans toutes ces écoles, on enseigne aux enfants les métiers industriels : serrurerie, cordonnerie, imprimerie, charpenterie, fabrication de chaises, ferblanterie, etc., pour les garçons ; couture, cuisine, ménage, ganterie, sténographie, imprimerie pour les filles. Le jardinage est pratiqué seulement au *N. Y. C. Protectory*. L'expérience a démontré que les jeunes vagabonds et délaissés des grandes villes sont réfractaires à la culture de la terre. Il y a quelques années, la *N. Y. C. Protectory* avait acquis une ferme de 400 acres dans le comté de Sullivan, avec l'espoir de former des fermiers pour le Far-West. Après une courte expérience, on a dû y renoncer ; la plante poussée entre les pavés des rues ne peut pas se transplanter au grand air des champs.

IV. — Il y a des enfants qui n'ont montré aucune inclination mauvaise, auxquels il serait injuste d'infliger le *Reformatory*, et qui cependant n'ont pas d'intérieur. C'est pour ceux-là qu'on a créé à Philadelphie le *St. Joseph's Home for homeless Boys*, où 106 enfants couchent et sont nourris, tout en étant placés en apprentissage chez des patrons choisis avec soin. Le matin, ils partent après le premier déjeuner, emportant les provisions pour le repas de midi. Ils rentrent après le travail et ont une heure de classe avant le souper et le cou-

cher. Dès qu'ils gagnent un salaire, ils en versent la moitié à titre de pension. Le surplus est mis à la caisse d'épargne, sauf quelques cents laissés à l'apprenti pour les plaisirs du dimanche, jour de liberté, après la messe. Beaucoup d'enfants laissent la maison avec un petit capital s'élevant souvent jusqu'à 50 dollars. L'été, on va passer le dimanche au bord de la mer, dans une maison appartenant à l'établissement, et où les malades et les convalescents peuvent séjourner. A dix-sept ans, l'enfant est définitivement placé et laisse le *Home*.

Inutile de dire que cette excellente organisation donne un large déficit, couvert, comme d'habitude, par des contributions volontaires dont le taux est fixé à 50 cents par an.

V. — Les travaux agricoles, que dédaignent les enfants des grandes villes de l'est, possèdent, au contraire, un attrait puissant pour ceux qui appartiennent aux populations agricoles du sud et de l'ouest. Tourner autour du bétail, cultiver la terre, rentrer les récoltes, c'est la joie de ces jeunes colons qui ne songent jamais à s'évader, malgré l'absence de toute clôture. Il est vrai qu'on a soin de les choisir jeunes, de cinq à sept ans, pour les diriger sur la *Farm School*.

Nous trouvons deux établissements de ce genre dans le diocèse de Wilmington, en Delaware. A l'*Orphelinat Saint-Jacques*, une ferme de 100 acres occupe 60 jeunes blancs. L'*asile Saint-Joseph* est réservé aux enfants de couleur, au nombre d'environ 300. Le préjugé de la race est si vivace, même parmi ces déshérités, qu'on ne pourrait, sans inconvénient, les mélanger ! Une troisième ferme, à Clayton, reçoit les jeunes gens de couleur âgés de plus de dix-sept ans. Outre l'agriculture, on y enseigne quelques métiers manuels, pour ceux qui n'ont pas le goût des champs. Il en est de même dans l'Illinois, à Feehanville, où *St. Mary's Training School* est, à la fois, une école d'agriculture et une école industrielle. La ferme a une étendue de 440 acres et 361 jeunes gens y étaient présents au 31 décembre 1895.

VI. — Il nous reste à parler d'une œuvre spéciale aux jeunes filles, qui a pris naissance dans la ville de New-York.

En septembre 1869, quelques dames formèrent le projet d'ouvrir un cours hebdomadaire de couture, sur la paroisse Saint-Bernard, une des plus pauvres de New-York. Avis en fut donné au prône. Mais, au jour fixé, les maîtresses attendirent vainement les élèves ; pas

une ne vint. Au bout d'une heure, ces dames prirent le parti d'aller elles-mêmes recruter leur public dans les rues voisines; elles ramènèrent une vingtaine de jeunes filles, mais quelles jeunes filles! Des enfants de dix ans étaient des alcooliques endurcies, celles de quatorze ans étaient tombées plus bas encore. Aucune de ces prétendues catholiques n'avait jamais fréquenté l'église. Ces dames ne se découragèrent pourtant pas; elles décidèrent de se réunir deux jours par semaine, au lieu d'un, et accueillirent toutes les élèves qui se présentaient. Au bout de sept mois, à Pâques, 250 apprenties fréquentaient le cours et recevaient les leçons de quinze dames-maîtresses.

Mais bientôt le succès même de l'œuvre força à l'étendre. A mesure qu'un plus grand nombre de ces enfants montraient du repentir et le désir de s'amender, il devenait plus évident qu'il était indispensable de les enlever au milieu qui les avait perdues. En mars 1870, une maison fut louée dans la quatorzième rue ouest et disposée pour quarante-cinq pensionnaires; bientôt il fallut émigrer pour agrandir l'œuvre et la maison de la seconde avenue abrita aujourd'hui cent huit jeunes filles. En même temps, un ordre spécial, les *Sœurs de la Divine Compassion*, était fondé pour s'occuper de l'asile. Un bill de 1880 a alloué à l'établissement une subvention de un dollar par semaine et par élève et lui a assuré le pain quotidien. La charité fait le reste.

De 1870 à 1895, 17.800 filles ont passé par l'*Asile de la Sainte-Famille*; 75 0/0 ont bien tourné et beaucoup de celles qui sont tombées sont revenues. Il est bien rare que les sœurs perdent complètement de vue une de leurs « enfants ». Le séjour moyen est de six mois à un an. La plupart sont placées comme domestiques.

En 1892, l'asile a acquis un domaine, la *Ferme du Bon Conseil*, à White Plains, N. Y. On y élève 200 enfants de moins de huit ans, filles ou garçons.

Les diverses maisons du *Bon Pasteur* existant aux États-Unis ont une section complètement séparée, dite de préservation, réservée aux jeunes filles de dix à dix-huit ans. On les garde généralement de deux à trois ans.

VII. — L'honorable rapporteur ne pouvait achever son travail sans parler du rôle joué par les Conférences de Saint-Vincent de Paul dans le sauvetage de l'enfance. 500 conférences comprenant 7.000 membres pratiquent chaque semaine la visite des pauvres à domicile sur toute la surface de l'Union. Chaque visiteur reçoit pour instruction de veiller spécialement sur l'enfant, de supporter, au besoin, les manques

d'égards, les vices même des parents, du moment où un enfant a besoin de protection. Il devra s'assurer que l'enfant fréquente l'école et le catéchisme, lui procurer des vêtements et des chaussures, le placer en apprentissage et se tenir en relations avec son patron. Les Conseils, qui groupent un certain nombre de Conférences, ont pris l'initiative de la fondation des premiers asiles : à New-York, la *Pension des petits porteurs de journaux*, dont le célèbre Père Drumgoole a été le premier directeur, a vu naître l'*Oeuvre de Marie-Immaculée*, qui abrite aujourd'hui 2.500 enfants; à Boston, l'*Asile Sainte-Marie*, d'autres asiles encore à Newark, à Brooklyn. A New-York, à Boston et à Philadelphie, la Société entretient des agents chargés de suivre les audiences des tribunaux et de réclamer tout enfant catholique envoyé en correction. Le Conseil de Boston, à un moment où l'asile local était en position difficile, assumait la charge de placer à ses frais, à la campagne, jusqu'à 150 nourrissons et dépensa de ce chef plus de 10.000 dollars jusqu'au jour où l'asile put reprendre complètement sa mission. On a créé récemment, sur le bord de la mer, un certain nombre de stations d'été, où les enfants des villes sont envoyés quelques semaines pour recolorer leurs joues pâlies, et où les mères fatiguées accompagnent souvent leurs bébés. Un des Conseils disait récemment dans son rapport : « Nous dépenserons notre dernier cent plutôt que d'abandonner nos enfants. »

Quand ces chrétiens dévoués se plaignaient parfois de la lourdeur de la charge, des gens bien intentionnés leur ont dit : « Pourquoi vous imposer de tels sacrifices dans un pays où l'assistance est obligatoire pour l'Etat? »

A cela, M. Ring répond : « L'Eglise catholique est une mère qui n'abandonne jamais ses enfants; elle est responsable devant Dieu des petits qui sont nés dans son sein. La mission de nos œuvres n'est pas de faire du prosélytisme, mais de la préservation. Quand les parents font défaut, c'est un devoir pour l'Eglise de réunir ses petits sous ses ailes et de les conduire au ciel par le chemin dont la garde lui a été confiée. Nous laissons aux autres toute liberté de remplir les mêmes devoirs vis-à-vis de ceux dont ils ont la charge. Quant à l'Etat, nous lui demandons uniquement de respecter les droits religieux de chacun, qu'il soit catholique, protestant ou israélite, car la liberté de conscience est le principe fondamental de notre Constitution. »

Pour ne pas trop allonger cet article, nous avons dû être très

sobres de détails en ce qui concerne le fonctionnement de chacune des œuvres mentionnées. Nous croyons, cependant, en avoir assez dit pour que le lecteur français puisse bien saisir les deux courants qui se manifestent aux États-Unis en ce qui touche l'éducation de l'enfance. De part et d'autre, du reste, on rejette également toute idée préconçue et on fait profession de s'appuyer uniquement sur l'expérience pour créer un système rationnel.

En Massachusetts et en Pennsylvanie, on se contente de *Homes* temporaires, dans lesquels l'enfant ne fait que passer pour être placé le plus vite possible en apprentissage dans des familles. C'est le *Boarding-out Plan*. L'enfant coupable, lui-même, est retenu peu de temps dans l'école de réforme; on considère la vie de caserne comme artificielle, la famille semblant être, à la fois, le milieu dans lequel l'enfant doit croître et celui où il se redressera le mieux, s'il a poussé de travers (1).

A New-York, au contraire, on préfère le système des asiles. M. Elbridge T. Gerry, président de la *Société pour prévenir les mauvais traitements envers les enfants*, soutient que l'enfant vicieux ou simplement négligé ne peut être réformé que par l'action incessante du maître. Seul, ce dernier est en état d'exercer une action morale efficace et de déterminer le moment où son élève pourra se diriger seul dans la vie.

Mais, d'un côté comme de l'autre, on est unanime pour ne marchander aucun sacrifice dès qu'il s'agit de moraliser l'enfance abandonnée ou coupable. Avec sa grande compétence, M. Brueyre faisait ressortir, dans l'article cité plus haut, que le seul État de New-York, avec ses 6 millions d'habitants, élevait presque autant de jeunes délinquants que la France, dans ses établissements publics et privés (2). Et bien, loin de se plaindre de l'énormité de cet effort, on se déclare prêt à l'augmenter, s'il le faut. Le même M. Elbridge T. Gerry nous en donne excellemment la raison : « Un enfant négligé, non pas seulement dans son instruction primaire, mais aussi dans son éducation morale et religieuse, est susceptible de devenir par la suite un dangereux criminel, dont les méfaits peuvent coûter à l'État dix

(1) Ce système a été inauguré dans le Michigan, sur l'initiative de M. C. D. Randall. Les enfants font un stage à l'école de Coldwater, divisée en groupes de *cottages*. Quand ils sont suffisamment préparés, on les place chez des fermiers qui les reçoivent généralement gratuitement. Depuis l'application de ce système, le paupérisme a diminué de 50 0/0 dans l'État de Michigan.

(2) Cf. *International Conference of Charities*, Chicago, 1893. — M. Oscar Craig affirme que la seule ville de New-York élevait, en 1880, avec une population de 1.500.000 habitants, 15.449 enfants délaissés dans ses établissements privés.

fois ce qu'aurait coûté son éducation et son instruction avant sa condamnation (1). »

Ce sont là des vérités bonnes à entendre et à méditer ailleurs qu'à New-York.

Louis RIVIÈRE.

(1) *Congrès de l'Enfance*, New-York, 1893. A rapprocher de ce mot d'un homme d'État suédois, cité par M. Alfred Fouillée dans un article récent et justement remarqué : « Nous ne sommes pas assez riches, nous autres, Suédois, pour laisser un enfant grandir dans la misère et le crime, et devenir ainsi un fléau pour la société. » — (*Supr.*, p. 404.)